

Facturé à

MR AUBERGE BEAUVILLE

AUBERGE RESTAURANT

46320 ESPEDAILLAC

344753000 Tel : 05-65-40-55-62 ou 06.75.21.70.96

MR AUBERGE BEAUVILLE

AUBERGE RESTAURANT

46320 ESPEDAILLAC

Transp.: P342, P351 Tel: 05-65-40-55-62 ou 06.75.21.70.96

Représentant : 344 EMMANUEL BONJEAN

Page : 1/1

DESIGNATION PIECE	CODE CLIENT	DATE	MODE TRANSPORT
FACTURE B068478	344753000	31/07/25	P342 CAHORS/MONTAUBAN, P351 RODEZ/AURILLAC

Code Article	Désignation	Qté	EAN13	Qté en UC livrée	P.U. h.t.	P.U Net	T V A	Montant Hors Taxes
Bon de livraison N° B106882 livré le 18/07/25								
Votre commande du 16/07/25 Réf interne : B124890 Client livré : 344753000 Complément ref :								
00020205	JB SEC SUP S/OS 9 MOIS RESERVE DU CHATEAU 6K	3	3346380005233	17,322	11,500	11,500 / KG	2	199,20
Bon de livraison N° B107326 livré le 24/07/25								
Votre commande du 23/07/25 Réf interne : B125543 Client livré : 344753000 Complément ref :								
00020205	JB SEC SUP S/OS 9 MOIS RESERVE DU CHATEAU 6K	3	3346380005233	16,364	12,530	12,530 / KG	2	205,04
Bon de livraison N° B107871 livré le 31/07/25								
Votre commande du 30/07/25 Réf interne : B126207 Client livré : 344753000 Complément ref :								
00020205	JB SEC SUP S/OS 9 MOIS RESERVE DU CHATEAU 6K	2	3346380005233	11,656	12,530	12,530 / KG	2	146,05

TVA	Taux	Total H.T.	Total taxes
2	5.5	550,29	30,27
Totaux		550,29	30,27

Nombre de colis	8
Poids total	45,342

Echéance règlements	10/08/25
Date de base	31/07/25
Mode de règlement	TD01000

NET A PAYER TOTAL TTC
€ 580,56

Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé. Condition de vente : de convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par nous, le défaut de paiement de nos marchandises à l'échéance fixée entraînera : - l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues, que le que soit le mode de paiement prévu (par traite acceptée ou non). - L'exigibilité à titre de dommages porte de plein droit intérêt au taux d'escompte de la BCE majoré de 10% à dater du jour de règlement, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires éventuels. Le tribunal de commerce de Lons-le-Saunier sera seul compétent pour connaître de l'exécution des conditions tant générales que particulières. Toutes marchandises vendues restent notre propriété jusqu'à leur paiement intégral (loi 85.98 du 25/01/85 Art. 121). CGV disponibles sur simple demande. L'article L.441-6 du Code de Commerce dans sa version applicable au 1er janvier 2013 prévoit que : « Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. »

TRAITE DI 10J NET

DATE N° CLIENT N° FAC
31/07/25 344753000 B068478

TOTAL TTC : 580,56 EUR

Papillon détachable à joindre à votre règlement